

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 11 juin 1983

9 h 30 Bibliothèque

Centre universitaire de Shippagan

PRESENTS

Claude Gaudreau, président
 Gaétan Bossé
 Blanche Bourgeois
 Paul Bourque
 Normand Carrier
 Paul Castonguay
 Donald Durant
 Gilbert Finn
 Maurice Gibson
 Pierre Landry
 Jocelyne Losier
 Brian Newbold

PRESENTS

Victor Raïche
 Arsène Richard
 Léon Richard
 Jean-Guy Rioux
 Ivan Robichaud
 Jacques Robichaud
 Anne-Marie Savoie
 Bernard Valcourt
 Médard Collette, invité
 Léonard LeBlanc, invité
 Gilles Long, secrétaire

EXCUSES: Hervé Belzile, Jean Chiasson, Yvon Ouellette

TABLE DES MATIERES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT	3
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION	3
3. CORRESPONDANCE	3
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-830409	3
6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	3
7. RECEPTION DU PROCES-VERBAL CEX-830610	3
8. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	
8.1 SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES 1983-1984	4
8.2 INSTITUT DE RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL	4
8.3 COLLATIONS DES DIPLOMES	5
8.4 CAMPAGNE DE FINANCEMENT	5
8.5 CUM: CENTRE SOCIAL	5
8.6 RENCONTRES DU RECTEUR	5
8.7 ADMINISTRATION PUBLIQUE	5
8.8 ADMISSIONS 1983-84	5
8.9 INFORMATISATION DES SERVICES FINANCIERS	5
8.10 POLITIQUE DES ACHATS	6
8.11 PROFESSEURS: QUALITE DU FRANCAIS	6
8.12 CHAPELLE AU CUM	6
8.13 ECOLE DE DROIT: NOUVEAU DOYEN	6
8.14 CUM: CONGES SABBATIQUES 84-85	6
8.15 CONGES SABBATIQUES: AUTRES	7
8.16 CUM: CONGES SANS SOLDE	8
8.17 CUS: CONGE SANS SOLDE	8
8.18 CUM: CONGES D'ETUDES AVEC BOURSE	8

8.19	CUM: NOMINATIONS	9
8.20	CUS: NOMINATIONS	9
8.21	CUS: DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS.....	10
8.22	CUSLM: DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES.....	10
9.	RAPPORT DU RECTEUR.....	10
10.	CONSEIL DES GOUVERNEURS: ECHEANCE DES MANDATS	
10.1	TROIS MEMBRES DE L'EXTERIEUR DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, NOMMES PAR LE CONSEIL	10
10.2	TROIS MEMBRES, UN DE CHACUNE DES TROIS REGIONS, SOIT LE NORD- OUEST, LE NORD-EST ET LE SUD-EST, NOMMES PAR LE CONSEIL.....	11
11.	AUTRE	
11.1	PRESIDENT PAR INTERIM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS.....	11
11.2	NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITE EXECUTIF.....	11
11.3	REMERCIEMENTS	12
12.	PROCHAINE REUNION	12
13.	CLOTURE	12
	ANNEXE A.....	13
	ANNEXE B.....	14
	ANNEXE C.....	15

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h35.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

A la demande du Président, M. le Secrétaire fait lecture de l'avis de convocation.

3. CORRESPONDANCE

Lettre de Maurice Gibson (1983 06 06) dans laquelle il soumet sa démission comme membre du Conseil des Gouverneurs.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR A la rubrique

"Autre", il faut ajouter:

- nominations de nouveaux membres au Conseil;
- nomination d'un président intérimaire; - nomination d'un membre au Comité exécutif.

RESOLUTION 01-CGV-830611

Il est proposé par Jocelyne Losier et appuyé par Brian Newbold "Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-830409

Corrections:

page 12, 1re ligne: rayer les mots "développement régional"; page 13, dernier paragraphe: il faut lire... l'Université y sera représentée par Léonard LeBlanc et Francis Weil. Victor Raïche siège au Conseil d'administration.

RESOLUTION 02-CGV-830611

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Pierre Landry "Que le procès-verbal CGV-830409 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Les quelques points à soulever reviendront plus loin à l'ordre du jour.

7. RECEPTION DU PROCES-VERBAL CEX-830610

RESOLUTION 03-CGV-830611

Il est proposé par Paul Castonguay et appuyé par Anne-Marie Savoie "Que le procès-verbal CEX-830610 soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

8. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

8.1 Subventions gouvernementales 1983-1984

(voir Annexe A)

L'Université n'a pas encore reçu de confirmation écrite; l'information a été donnée verbalement. Cette année, les subventions de fonctionnement pour l'ensemble de l'Université accusent une augmentation de 5.2% seulement. Dans un mémoire commun, les universités des provinces Maritimes avaient justifié une augmentation de 15%. Pour sa part, la CESSPM avait recommandé 12% d'augmentation. Au Centre universitaire de Moncton, en particulier, les subventions, même si elles étaient toutes consacrées aux salaires, ne permettraient pas de rencontrer les exigences des conventions collectives en vigueur. Voilà pourquoi le Vice-recteur à l'administration rencontrera, en particulier, les représentants des diverses unités syndicales afin d'en arriver à une solution de compromis permettant d'accorder des augmentations de salaires acceptables, d'éviter des mises à pied et des coupures de services. La proposition qu'avancera M. Collette permettra également de maintenir l'augmentation des droits de scolarité et des frais de logement dans les limites du raisonnable. Tout cela entraînerait quand même un déficit de l'ordre de 300 000\$ pour le seul campus de Moncton.

Selon le Recteur, le fardeau devrait être porté pareillement par tous les employés, syndiqués ou pas. Il a bon espoir que le sens des responsabilités de chacun prévaudra. Dans la conjoncture actuelle et compte tenu des gels infligés à d'autres secteurs, les subventions gouvernementales aux universités ne sont quand même pas désastreuses.

M. Pierre Landry de la FEUM se demande quelle tactique employer pour sensibiliser le Gouvernement. Selon lui, l'augmentation du coût de la vie et l'augmentation probable des droits de scolarité et des frais de logement jumelées à un système de prêts-bourses inadéquat rend l'accessibilité aux études universitaires de plus en plus précaire.

Il est suggéré par M. Newbold qu'une lettre soit expédiée aux responsables du programme de prêts-bourses afin de les sensibiliser aux problèmes des étudiants.

M. Finn fait remarquer qu'actuellement les droits de scolarité à l'Université de Moncton sont les plus bas parmi les universités des provinces Maritimes tandis que les frais de logement sont les plus bas au pays. Si tous les employés se montrent raisonnables dans leurs demandes, l'augmentation des droits de scolarité et des frais de logement sera maintenue au plus bas niveau.

RESOLUTION 04-CGV-830611

Etant donné que la prochaine réunion du Conseil ne se tiendra qu'en septembre prochain et que des décisions relatives au budget doivent être prises rapidement, il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Blanche Bourgeois

"Que le budget 1983-84 soit réglé par le Comité exécutif, lequel fera rapport à la prochaine réunion du Conseil."

Vote unanime ADOPTE. **8.2 : Institut de recherche en développement régional**

La première réunion du Conseil d'administration dudit Institut se tiendra le 15 juin prochain. Le Conseil est

membres suivants:

Gilbert Finn
Léonard LeBlanc Médard Collette
Gilles Chiasson Pierre-Paul
Proulx André Raynaud Fern
Doucet

8.3 Collations des diplômes

Selon le Recteur, tout s'est bien passé.

8.4 Campagne de financement

Elle a atteint le cap des 4.5 millions. Aux Maritimes, le travail est à peu près complété. A compter de septembre, M. Rhéal Bérubé portera ses efforts sur la province de Québec. Quant à M. William Boucher, on lui confiera la tâche de "faire" la province de l'Ontario.

8.5 CUM: centre social

:Le dossier avance. L'on rencontrera incessamment un donateur qui pourrait se montrer intéressé à faire un don substantiel. Quant au Kacho, il y aurait lieu d'apporter des modifications à sa gestion et de procéder à certaines améliorations physiques.

8.6 Rencontres du Recteur

M. Finn continue ses visites aux quatre coins de la Province. Il est d'avis qu'il s'agit là d'un bon moyen pour rendre l'Université présente et de recueillir les commentaires des populations visitées.

8.7 Administration publique

Le ministre Serge Joyal a annoncé lors d'une récente visite à l'Université de Moncton que le Secrétariat d'Etat verserait 200 000\$ pour la création d'une Faculté d'administration publique à l'Université. Des problèmes de juridiction ont surgi depuis. Quoi qu'il en soit, un projet complet sera soumis par l'Université d'ici la fin du mois de juin 1983. Le projet envisagé parle plus de 2 millions que de 200 000\$.

8.8 Admissions 1983-84

Le Secrétaire général fait rapport. (Voir le tableau à l'Annexe B)

Demandes d'admission

CUM: augmentation de 3.8%
CUS: augmentation de 25% CUSLM:
augmentation de 90.5%

Selon le Secrétaire général, nous devrions avoir en septembre 1983

au CUM: 2900 étudiants,
au CUS: 235 étudiants,
au CUSLM: 500 étudiants.

8.9 Informatisation des services financiers

Le travail accéléré d'informatisation sera mené à terme en septembre 1983. A l'heure actuelle, toutes les entrées de la Campagne de financement sont sur ordinateur. Reçoivent également un traitement complètement informatisé, 300

comptes en fiducie ainsi que le programme de comptabilité. **8.10 Politique des achats**

(voir Annexe C)

Le Vice-recteur à l'administration fait rapport. Les membres semblent satisfaits des procédures suivies lors des achats.

8.11 Professeurs: qualité du français

A la demande du Conseil, un travail d'envergure a été accompli dans ce domaine. L'Assemblée consultative des doyens s'est arrêtée sur 24 moyens susceptibles d'améliorer la qualité du français.

Deux volets importants. Il faut cerner les difficultés et venir en aide à un certain nombre de professeurs déjà en place. Les critères d'embauche, sous ce chapitre, devront être scrupuleusement observés. Selon le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, cela se fait présentement.

M. LeBlanc mentionne également la résolution passée au Sénat voulant que les manuels de première année, exception faite des cours de langue seconde, soient tous de langue française.

8.12 Chapelle au CUM

Un comité regroupant des représentants du diocèse de Moncton et des représentants de l'Université a été formé à cet effet. L'Archevêque du diocèse de Moncton est disposé à trouver le financement nécessaire à la construction d'une chapelle sur le campus de Moncton. Elle serait la propriété de l'Université. Les premières démarches augurent bien.

8.13 Ecole de droit: nouveau doyen

M. Michel Bastarache doit quitter son poste prochainement. Etant donné la situation d'urgence, il est suggéré que le Conseil délègue le règlement de cette question au Comité exécutif.

RESOLUTION 05-CGV-830611

Il est proposé par Pierre Landry et appuyé par Paul Castonguay

"Que la nomination d'un doyen permanent (ou par intérim) à l'Ecole de droit soit déléguée au Comité exécutif."

Vote unanime ADOPTE. **8.14 CUM: congés sabbatiques 84-85**

RESOLUTION 06-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Pierre Landry "Qu'un congé sabbatique soit accordé aux personnes suivantes:

ADMINISTRATION

Mohamed Zeitoun
George Wybouw

ARTS

Rodolphe Lamarche Anne-
Marie Robichaud Margarita
Yuste
Helmut Zobl

EDUCATION Paul Belliveau Alphonse
Caissie** Marcel
Choquette** Louis
Malenfant* Aldéo Renaud

SCIENCES ET GENIE Albert Alexander**
Andrew Boghen
Alan Fraser**
Fernand Girouard** Paul
LeBlanc**

SCIENCES SOCIALES Léonce Boudreau** Léandre
Desjardins* Michel Saint-
Louis**

SCIENCES INFIRMIERES Huberte Richard

* Congé sabbatique d'un doyen

** Congé sabbatique conditionnel: à la condition qu'un plan détaillé de travail que le professeur compte réaliser durant son congé soit déposé et approuvé par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche avant le 1er janvier 1984."

Vote unanime ADOPTE.

D'aucuns se demandent si le professeur bénéficiaire d'un congé sabbatique soumet un rapport à son retour. En réponse, M. LeBlanc indique que oui et que ledit rapport est versé au dossier officiel du professeur.

Vote unanime ADOPTE. **8.15 Congés sabbatiques: autres**

RESOLUTION 07-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Gaétan Bossé

"Que le congé sabbatique d'un an déjà accordé à Norman Roy soit reporté de six(6) mois afin de commencer le 1er janvier 1984 au lieu du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 08-CGV-830611

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Donald Durant

"Que le congé sabbatique d'un an déjà accordé à Marielle Préfontaine soit reporté de six(6) mois afin de commencer le 1er janvier 1984 au lieu du 1er juillet 1983, et que son mandat de directrice de l'Ecole de nutrition et d'études familiales soit prolongé de six(6) mois afin de couvrir la période additionnelle allant du 1er juillet 1983 au 31 décembre 1983."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 09-CGV-830611

Il est proposé par Anne-Marie Savoie et appuyé par Normand Carrier

"Que l'Université accorde à Clément Loubert le congé sabbatique d'un an (commençant le 1er juillet 1983) prévu lors de sa nomination au poste d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et de directeur des Ressources humaines et des relations de travail."

Vote unanime ADOPTE.

8.16 CUM: congés sans solde

RESOLUTION 10-CGV-830611

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Blanche Bourgeois

"Que l'Université accorde à Michel Bastarache un congé sans rémunération de deux(2) an-, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1985."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 11-CGV-830611

Il est proposé par Pierre Landry et appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que l'Université accorde à Brian Keogh un deuxième congé sans solde d'un (1) an, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 12-CGV-830611

Il est proposé par Blanche Bourgeois et appuyé par Pierre Landry

"Que l'Université accorde à Louise Quesnel un congé sans rémunération de deux(2) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1985, afin de lui permettre d'effectuer des études doctorales, à condition qu'elle s'engage formellement à revenir par la suite à l'Université, comme professeur de génie industriel, pour une période au moins aussi longue que la durée dudit congé."

Vote unanime ADOPTE. **8.17 CUS: congé sans solde**

RESOLUTION 13-CGV-830611

Il est proposé par Jacques Robichaud et appuyé par Ivan Robichaud

"Que l'Université accorde à Albert Lejeune un congé sans solde d'un (1) an allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE. **8.18 CUM: congés d'études avec bourse**

RESOLUTION 14-CGV-830611

Il est proposé par Anne-Marie Savoie et appuyé par Arsène Richard

"Que l'Université accorde à Gemma Gallant une bourse d'études de 8000\$ pour lui donner la possibilité de poursuivre des études de maîtrise en sciences infirmières, à condition qu'elle s'engage à revenir par la suite à l'Université pour deux(2) ans comme professeur de sciences infirmières, si au 1er juillet 1984 l'Université a besoin de ses services. Si au retour, l'Université présente à la candidate une offre d'emploi comme professeur de sciences infirmières et qu'elle refuse cette offre, alors elle devra rembourser ladite somme de 8000\$;

Que l'Université accorde à Odette Landry-Goguen une bourse d'études de 8000\$ pour lui donner la possibilité de poursuivre des études de maîtrise en sciences infirmières, à condition qu'elle s'engage à revenir par la suite à l'Université pour deux(2) ans comme professeur de sciences infirmières, si au 1er juillet 1984 l'Université a besoin

de ses services. Si au retour, l'Université présente à la candidate une offre d'emploi comme professeur de sciences infirmières et qu'elle refuse cette offre, alors elle devra rembourser ladite somme de 8000\$."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 15-CGV-830611

Il est proposé par Donald Durant et appuyé par Blanche Bourgeois

"Que l'Université accorde une bourse d'études de 8000\$ au professeur John Manwaring pour lui donner la possibilité de poursuivre ses études de troisième cycle en droit à condition qu'il s'engage à revenir par la suite à l'Université comme professeur de droit pour une période d'au moins deux(2) ans."

Vote unanime ADOPTE. **8.19 CUM: nominations**

RESOLUTION 16-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Jocelyne Losier

"Que madame Alice Breau soit nommée au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences sociales pour un mandat de trois(3) ans, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que monsieur Néré St-Amand soit nommé au poste de directeur du Département de service social pour un mandat régulier de trois(3) ans, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que le professeur Frédéric Grogner soit nommé au poste de directeur du Département des langues et de traduction pour un deuxième mandat de trois(3) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que monsieur Daniel Hickey soit nommé au poste de directeur du Département d'histoire et de géographie pour un mandat régulier de trois(3) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que monsieur Claude Thériault soit nommé au poste de directeur du Département d'arts visuels pour un deuxième mandat régulier de trois(3) ans, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que monsieur Grigore Pogonat soit nommé au poste de directeur du Département d'art dramatique pour un mandat régulier de trois(3) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986;

Que monsieur Harley d'Entremont soit nommé au poste de directeur du Département de science politique pour un mandat régulier de trois(3) ans, soit du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986."

Vote unanime ADOPTE. **8.20 CUS: nominations**

RESOLUTION 17-CGV-830611

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Normand Carrier

"Que les personnes suivantes soient nommées chef de secteur pour un mandat de deux(2) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1985:

Secteur Langues/Secrétariat: Mme Thérèse Finn-McGraw Secteur
Sciences/Mathématiques: M. Jacques Robichaud Secteur
Administration: M Gaétan Savoie."

En faveur 18 Abstention 1 ADOPTE.

Etant donné qu'il est le père de Mme Thérèse Finn-McGraw, M. le Recteur demande que son abstention soit inscrite.

8.21 CUS: directeur des Services aux étudiants

RESOLUTION 18-CGV-830611

Il est proposé par Ivan Robichaud et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que Roger Boulay soit nommé directeur des Services aux étudiants du CUS sous réserve d'acceptation des conditions d'embauche."

Vote unanime ADOPTE.

8.22 CUSLM: directeur des Services pédagogiques

RESOLUTION 19-CGV-830611

Il est proposé par Normand Carrier et appuyé par Brian Newbold

"Satisfait de l'évaluation de son travail, le Conseil recommande que Ronald Pettigrew continue son mandat comme directeur des Services pédagogiques jusqu'au 30 juin 1986."

Vote unanime ADOPTE.

9. RAPPORT DU RECTEUR

M. le Recteur ayant fait son rapport par le biais des rubriques précédentes, il n'a qu'une chose à ajouter. Les projets d'entente entre l'Université de Moncton et l'Université de Poitiers, d'une part, et l'Université de Moncton et l'Université du Bénin, d'autre part, doivent être signés prochainement.

10. CONSEIL DES GOUVERNEURS: ECHEANCE DES MANDATS

10.1 Trois membres de l'extérieur de la province du Nouveau-Brunswick, nommés par le Conseil

RESOLUTION 20-CGV-830611 "Mises

en candidature:

Anne-Marie Savoie (1 an)	Proposeur: Blanche Bourgeois
Hervé Belzile (3 ans)*	Proposeur: Paul Castonguay
Louis Comeau (2 ans)*	Proposeur: Jean-Guy Rioux."

*Afin d'instituer le roulement, les membres ont déterminé la durée des mandats par un tirage au sort; exception faite pour Soeur Anne-Marie Savoie qui ne pouvait accepter que son mandat dépasse un an.

RESOLUTION 21-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn "Que les nominations cessent."

10.2 Trois membres, un de chacune des trois régions, soit le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est, nommés par le Conseil

RESOLUTION 22-CGV-830611 "Mises

en candidature:

Paul Castonguay (3 ans)*	Proposeur: Gilbert Finn
Jean Chiasson (1 an)*	Proposeur: Jean-Guy Rioux
Yvon Ouellette (2 ans)*	Proposeur: Paul Castonguay."

*Afin d'instituer le roulement, la durée des mandats a été déterminée par tirage au sort.

RESOLUTION 23-CGV-830611

Il est proposé par Brian Newbold "Que les nominations cessent."

M. le Président remercie les membres sortants pour leurs états de services et félicite ceux dont le mandat vient d'être renouvelé.

11. AUTRE

11.1 Président par intérim du Conseil des Gouverneurs

Puisque Dr Gaudreau en est à sa dernière réunion, il suggère que le Conseil se choisisse un président intérimaire.

RESOLUTION 24-CGV-830611 "Mises

en candidature:

Paul L. Bourque	Proposeur: Victor Raïche
Paul Castonguay	Proposeur: Maurice Gibson."

M. Castonguay retire sa candidature.

RESOLUTION 25-CGV-830611

Il est proposé par Brian Newbold

"Que les nominations cessent."

M. Paul L. Bourque est élu président intérimaire jusqu'à la réunion annuelle de septembre 1983.

RESOLUTION 26-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Brian Newbold

"Que le Secrétaire prépare un avis de motion devant permettre au Conseil de se choisir un vice-président; ledit avis sera déposé à la réunion annuelle de septembre."

Vote unanime ADOPTE.

11.2 Nomination d'un membre au Comité exécutif

Cette vacance au Comité exécutif est provoquée par le départ du Dr Gaudreau.

RESOLUTION 27-CGV-830611 "Mise

en candidature:

Paul Castonguay

Proposeur: Normand Carrier."

RESOLUTION 28-CGV-830611

Il est proposé par Léon Richard

"Que les nominations cessent."

M. Castonguay est élu sans concurrent.

11.3 Remerciements

RESOLUTION 29-CGV-830611

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Anne-Marie Savoie

"Remerciements sincères à l'endroit des membres qui nous quittent et tout particulièrement au Dr Claude Gaudreau qui sert l'Université depuis 1963, c'est-à-dire depuis sa fondation."

Vote

unanime

ADOPTE.

12. PROCHAINE REUNION

Le 24 septembre 1983 à 9h30 au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet.

13. CLOTURE

 La séance est levée à

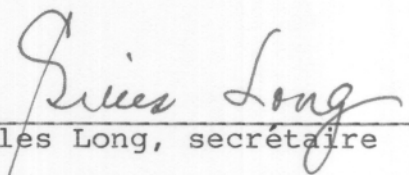
12h10.

(Contresigné le

—

)

Claude Gaudreau, président


Gilles Long, secrétaire